

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 14 septembre 2016 Dossier complet le 13 octobre 2016

Nº d'enregistrement

2016-ARA-DP-00148

1. Intitulé du projet

Route Départementale N° 585

Aménagement du carrefour avec la RD 34 à Babonnés Commune de THORAS

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département de la Haute Loire

Nom, prénom et qualité de la personne h_id^{piritée} à l'eprésenter la personne morale

Joël ROBERT Directeur des Services Techniques

RCS / SIRET

12 2 4 3 0 0 1 0 1 2 1 0 0 0 1 6

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 D	Amenagement du carrefour de la RD 585 avec la RD 34 avec un déport de l'axe de la RD 585 d'environ 4m dans le pré coté THORAS

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

- mise en remblais de 800 m3 de matériaux issus d'un dégagement de visibilité à 3km
- construction de la partie de chaussée neuve par la mise en œuvre de 850 t de graves non traitées et réalisation d'un enduit à l'émulsion de bitume
- matérialisation du carrefour avec la pose de bordures en rives de la RD 34
- prolongation de l'aqueduc existant qui assure la continuité du bief par la pose d'une buse en PVC annelé de diamètre 800 mm jusqu'au pied de talus soit une longueur de 8m.

4.2 Objectifs du projet

- augmenter la distance de visibilité à plus de 80m au lieu des 50m existants pour les usagers de la RD 34
- donner des caractéristiques acceptables à la géométrie de la RD 585 en entrée d'agglomération en augmentant le rayon de la dernière courbe à 200m
- calibrer la RD 585 aux largeurs habituellement données au réseau départemental structurant soit 6m de chaussée et deux accotements de 1.25m
- créer un guidage des usagers de la RD34 par la pose de bordures en rives et peinture d'un ilôt central

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- transport des 800 m3 de matériaux issus d'un dégagement de visibilité au carrefour des RD 34 et 341 situé à environ 3km par camions et mise en œuvre par pelleteuse
- prolongation de l'aqueduc par la pose de 8m de buses de diamètre 800
- construction de la partie de chaussée neuve par la mise en œuvre d'une couche de 45cm de graves basaltiques non traitées et réalisation d'un enduit à l'émulsion de bitume pour le revêtement.
- pose des bordures en rive de la RD 34 et peinture de l'ilôt

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- idem à la situation actuelle avec le même niveau d'entretien,

	administrative	
adding adding procedure of	administrative	
4.2 Précisez ici pour quelle procé	dure d'autorisation ce formulaire est rempli	
.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale (assiette) de l'opération	- préciser les unités de mesure utilisée
- longueur 150m - surface 1500 m2	deurs caractéristiques	Valeur
6.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹ Long°	'" Lat*'"_
RD 585 Babonnés Commune de THORAS PR 61+850 à 62+000	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, Point de départ : Long ° Point d'arrivée : Long ° Communes traversées :	18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° ;' " Lat ° ' " Lat ° ' " _
	Commune de THORAS	
4.7.1 Si oul, cette installation ou c	nsion d'une installation ou d'un ouvrage existant et ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impac	X
4.7.2 SI oul, à quelle date a-t-il ét	é autorisé ? ramme de travaux ?	Oul Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. \$	ensib	lité enviro	nnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur	le liev de \	votre projet ?
THE RESERVE OF THE PARTY OF THE			ant SAUGUES au département de la LOZERE
Bobbs #10 the box all listation along		to all objects	V
			nisme (ensemble des documents d'urbanisme Oui Non X
Si oui, intitulé et date			
d'approbation : Précisez le ou les			
règlements applicables à			
la zone du projet			
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	documer	nts ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux	dans	a zone d'i	mulantation anvisación
Complétez le tableau suivant,	par to	ous moyer	is utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
http://www.developpement-	durabl	e.gouv.tr/	
Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'Intérêt écologique,			ZNIEFF de type I bords de l'Ance et du Panis
faunistique et floristique de	X		, de type . series de ilies et de aline
type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de			
protection de biotope ?			
en zone de montagne ?	X		
sur le territoire d'une	П	X	
commune littorale ?	-	23	
dans un parc national, un			
parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale	П	X	
ou nationale) ou un parc	Amil	1.23	
naturel régional ?			
sur un territoire couvert par			
un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas		X	
échéant, en cours			

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	
d'un site Natura 2000 ?	X		aucun travaux impactant la rivière , le début du remblai est situé à plus de 30m de la rivière Le Panis
à proximité :	Out	Non	"riviéres à écrevisses à pattes blanches"
Le projet se situe-t-il, dans ou	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
dans un site Inscrit ou classé?		IXI	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	П	X	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	

6. Caractéristiques de l'Impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences sulvantes ? Veuillez compléter le tableau sulvant : De quelle nature ? De quelle importance ? Domaines de l'environnement : Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel engendre-t-II des prélèvements X d'eau? impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources est-il excédentaire X en matériaux ? Mise en œuvre en remblais de 800m3 de matériaux provenant est-Il déficitaire en des déblais réalisés pour un dégagement de visibilité dans un matériaux? carrefour situé à 3km X Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles apport de 850 t de graves basaltiques non traitées du sol ou du souspour la construction de la partie de chaussée neuve sol? Milleu est-il susceptible une surveillance de la qualité des matériaux mis en naturel d'entraîner des perturbations, des remhlai dégradations, des sera réalisée pour ne pas apporter de plantes invasives destructions de la X biodiversité même si aucune n'a été repérée dans la zone de déblais existante : faune,

flore, habitats, continuités écologiques ?

est-il susceptible

zones à sensibilité particulière

énumérées au 5.2 du

présent formulaire ?

d'avoir des incidences sur les X

le début des remblais étant situé à plus de 30m de la rivière

Les remblais seront mis en oeuvre directement sans mise

en dépôt provisoire, sans impact sur les zones humides

"Le Panis" les travaux n'auront aucun impact sur celle-ci

	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X		compactage des matériaux mis en place pendant le chantier	
	Est-Il concerné par des nuisances olfactives ?		X		
	Engendre-t-II des odeurs ?		X		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X		
ommodités de voisinage	Est-il source de bruit ?		(X)		Street street in
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		[X]		
	Engendre-t-II des risques sanitaires ?		ΣX		
Risques et nuisances	Est-Il aoncerné par des risques naturels ?		X		
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	0	(X		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X		

	Engendre-t-II des émissions lumineuses ? Est-II concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-II des rejets polluants dans l'air ?		×	
Pollutions	Engendre-t-II des rejets hydrauliques ? Si oul, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-II la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	0	X	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	il n'est prévu ni abattage d'arbres ni arrachage de haie
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		×	

Aucun autre trav n'est prévu dans	aux susceptible d'avoir un impact tant sur le volet paysager qu'hydraulique
3 Las Incidences du	projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
vi Non	Si oui, décrivez lesquels :
nadra es convetacione e actioni	
u regard du formulai	7. Auto-évaluation (facultatif) re rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact q
u'il devrait en être dis	The state of the s
lu'il devrait en être dis le projet vise à volume de trafi	re rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o pensé ? Expliquez pourquoi. améliorer la sécurité des usagers au carrefour des RD 585 et 34 sans modifie c.
le projet vise à volume de trafi les talus de remb aucune modificat	re rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact de pensé ? Expliquez pourquoi. améliorer la sécurité des usagers au carrefour des RD 585 et 34 sans modifie c. blais seront végétalisés avec des graines locales ion des écoulements d'eaux
le projet vise à volume de trafi les talus de remb aucune modificat	re rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact o pensé ? Expliquez pourquot, améliorer la sécurité des usagers au carrefour des RD 585 et 34 sans modifie c. plais seront végétalisés avec des graines locales
le projet vise à volume de trafi les talus de remb aucune modificat	re rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact de pensé ? Expliquez pourquoi. améliorer la sécurité des usagers au carrefour des RD 585 et 34 sans modifie c. blais seront végétalisés avec des graines locales ion des écoulements d'eaux
le projet vise à volume de trafi les talus de remb aucune modificat	re rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact de pensé ? Expliquez pourquoi. améliorer la sécurité des usagers au carrefour des RD 585 et 34 sans modifie c. blais seront végétalisés avec des graines locales ion des écoulements d'eaux
le projet vise à volume de trafi les talus de remb aucune modificat	re rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact de pensé ? Expliquez pourquoi. améliorer la sécurité des usagers au carrefour des RD 585 et 34 sans modifie c. blais seront végétalisés avec des graines locales ion des écoulements d'eaux
le projet vise à volume de trafi les talus de remb aucune modificat	re rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact de pensé ? Expliquez pourquoi. améliorer la sécurité des usagers au carrefour des RD 585 et 34 sans modifie c. blais seront végétalisés avec des graines locales ion des écoulements d'eaux
le projet vise à volume de trafi les talus de remb aucune modificat	re rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact de pensé ? Expliquez pourquoi. améliorer la sécurité des usagers au carrefour des RD 585 et 34 sans modifie c. blais seront végétalisés avec des graines locales ion des écoulements d'eaux

	8. Annexes	
8,	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;)
1	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	>
	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
	Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire puillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le	
		330b
90	rties auxquelles elles se tattachent Objet	7.9
	AWAC SERVICE CONTROL OF CONTROL O	
	9. Engagement et signature certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements cl-dessus	
	Objet 9. Engagement et signature	



Haute-Loire le DÉPARTEMENT

Chaque jour, avec vous.

Direction Générale des Services

Direction des Services Techniques

1, Place Monseigneur de Galard CS-20310 43009 LE PUY EN VELAY CEDEX Tél.: 04.71.07.42.33 - Fax: 04.71.07.42.34 - email: dist@hauteloire.fr

ROUTE DEPARTEMENTALE N°585

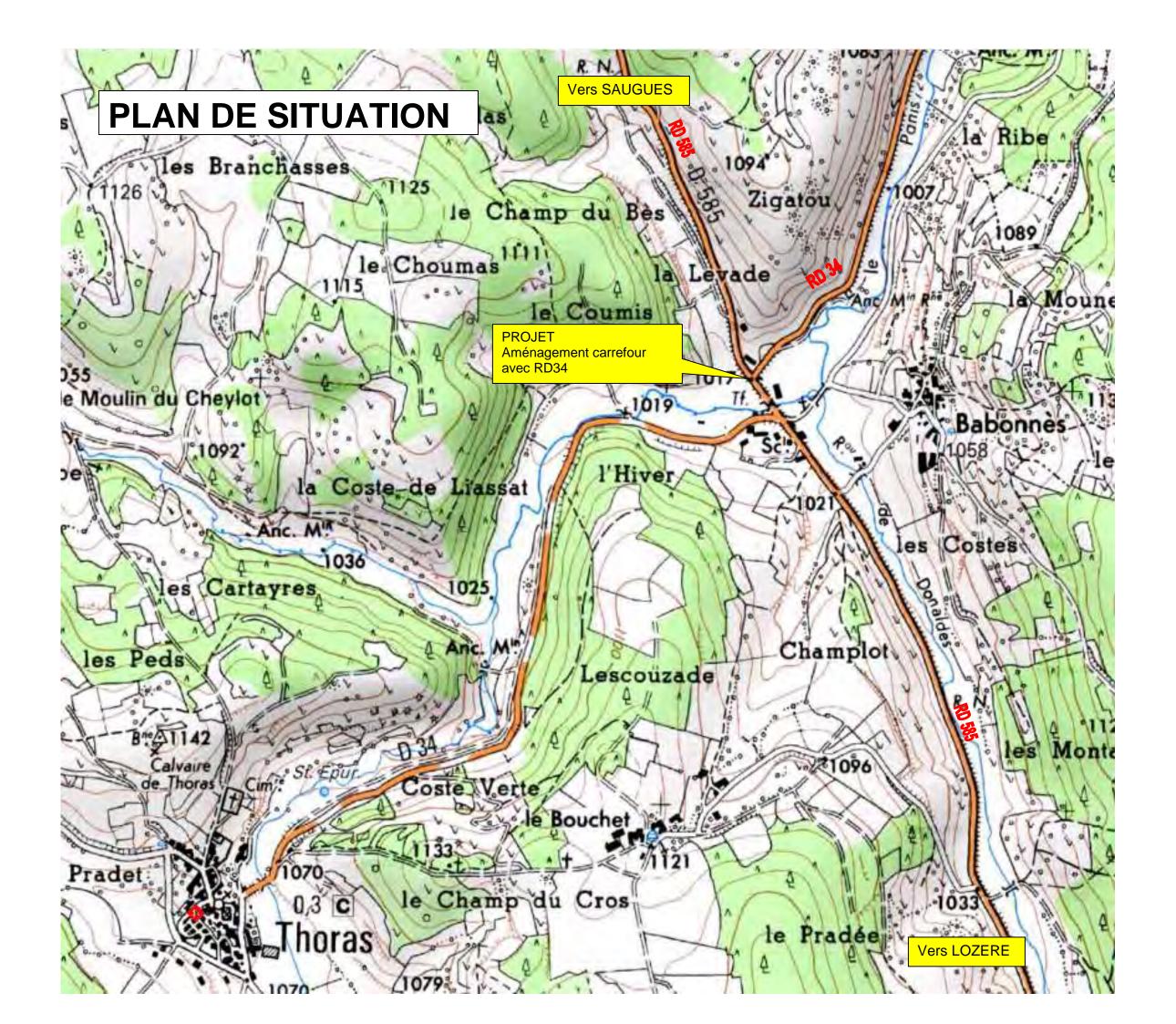
AMENAGEMENT DU CARREFOUR RD 585 / RD34

P.R. 61.850 à P.R. 62.000

Commune de THORAS

Annexe N°2

PLAN DE SITUATION





Haute-Loire le DÉPARTEMENT

Chaque jour, avec vous.

Direction Générale des Services

Direction des Services Techniques

1, Place Monseigneur de Galard CS-20310 43009 LE PUY EN VELAY CEDEX Tél.: 04.71.07.42.33 - Fax: 04.71.07.42.34 - email: dist@hauteloire.fr

ROUTE DEPARTEMENTALE N°585

AMENAGEMENT DU CARREFOUR RD 585 / RD34

P.R. 61.850 à P.R. 62.000

Commune de THORAS

Annexe N°3

PHOTOS

CARREFOUR RD 585/RD 34 en direction de SAUGUES



CARREFOUR RD 585/RD 34 en direction de CROISANCES





Haute-Loire le DÉPARTEMENT

Chaque jour, avec vous.

Direction Générale des Services

Direction des Services Techniques

1, Place Monseigneur de Galard CS-20310 43009 LE PUY EN VELAY CEDEX Tél.: 04.71.07.42.33 - Fax: 04.71.07.42.34 - email: dist@hauteloire.fr

ROUTE DEPARTEMENTALE N°585

AMENAGEMENT DU CARREFOUR RD 585 / RD34

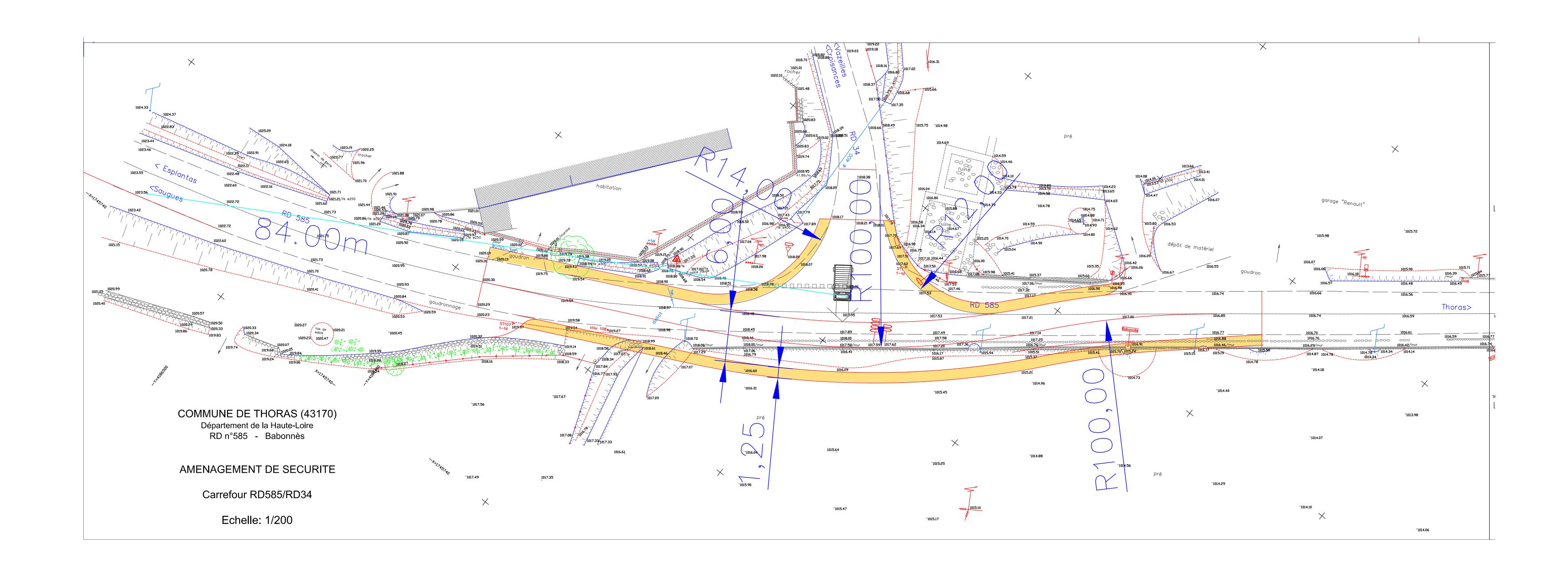
P.R. 61.850 à P.R. 62.000

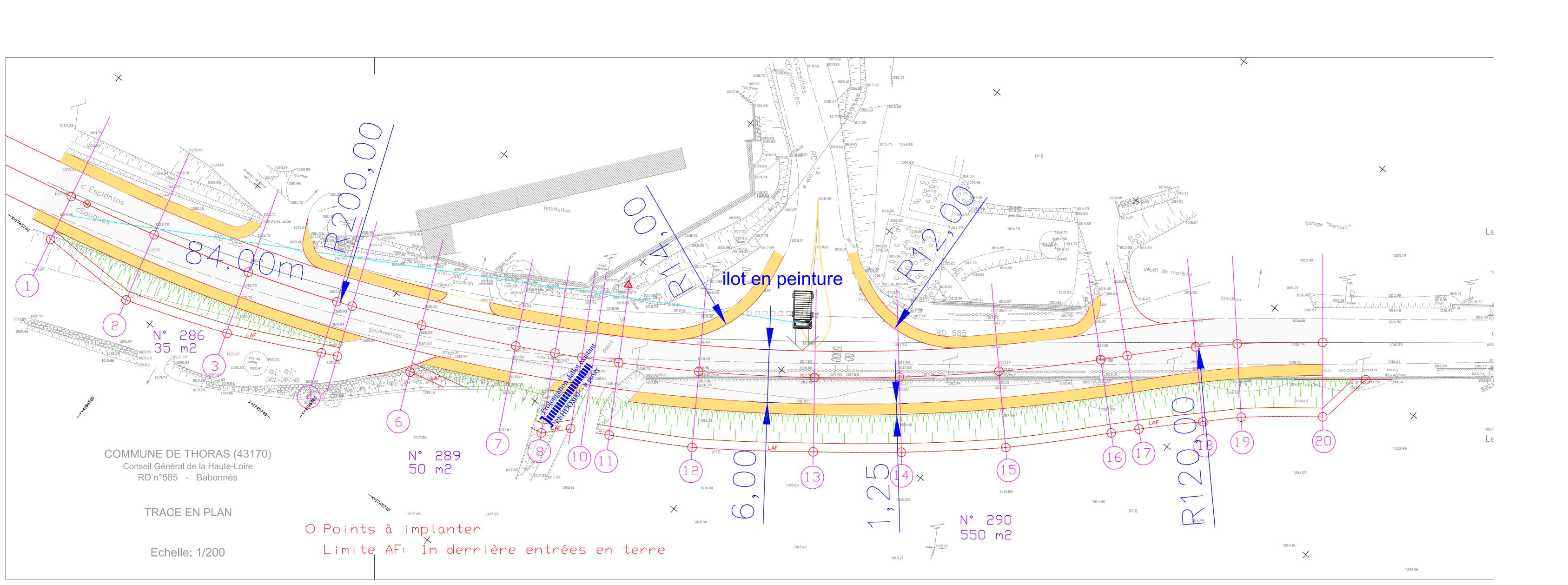
Commune de THORAS

Annexe N°4

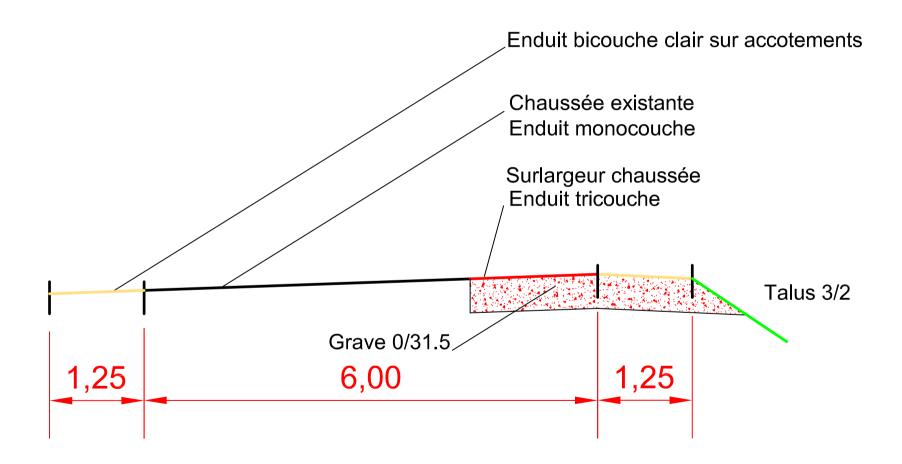
- TRACES EN PLAN
- PROFIL EN TRAVERS TYPE
- PROFILS EN TRAVERS







PROFIL EN TRAVERS TYPE



Echelle: 1/50

